



Point Fourrages

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

26/04/2019

N°11



Calendrier fourrager

Départ en végétation

200 – 220 °C
(base janvier)

Apport d'azote

Epis 5 cm

500 – 550 °C
(base février)

Mise à l'herbe
Fin du déprimage

Début épiaison

700 – 800 °C
(base février)

Fauche précoce

Début floraison

1000 °C
(base février)

Foin précoce

floraison

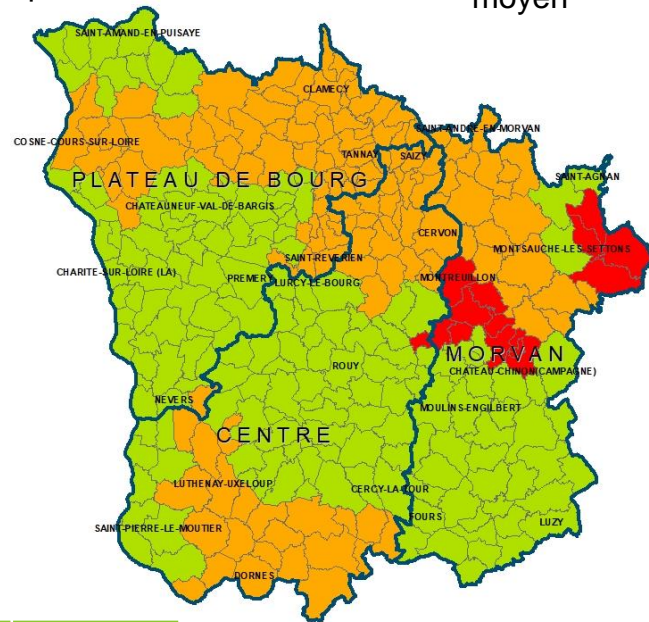
1200 °C
(base février)

Foin moyen



Agro – Météo

La semaine dernière a permis un important cumul de températures avec près de 90°C cumulés sur l'ensemble du département. La pluie de cette fin de semaine et la douceur annoncée la semaine prochaine sont favorables à la pousse. Celle-ci s'est déjà fortement accélérée ces derniers jours. Conséquence, la production d'herbe mesurée cette semaine est supérieure à 120kg de MS/ha/jour sur l'ensemble du département. Les 700°C cumulés depuis le 1^{er} février sont en passe d'être atteints et les graminées se rapprochent du stade épiaison. Les récoltes vont pouvoir commencer dès les premières fenêtres de beau temps.



Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio semaine passée (mm)	Cumul pluvio depuis le 1 ^{er} janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	9,5	203	645
Château-Chinon	598	15,8	312,5	768
Clamecy	215	8,4	128,8	658
Dun les Places	598	8,4	287,8	602
Lormes	485	15,9	286,8	688
Nevers	175	11,9	137,5	649
Prémery	260	11,4	193,2	646

Degrés cumulés depuis le 1^{er} février 2019

596 - 650

651 - 700

701 - 768



Fourrages

Ray grass, légumineuses, MCPI : quand déclencher la récolte ?

- Les ray grass (hybrides ou italiens, associés ou purs) : ils doivent être fauchés au stade début épiaison pour obtenir le meilleur compromis entre rendement et valeur alimentaire. Ce stade est atteint dès 700°C cumulés depuis le 1^{er} février. Les ray grass observés dans le département confirment cette corrélation. Faucher dès la première fenêtre de beau temps annoncée pour ne pas perdre en valeur alimentaire.
- Les légumineuses (luzerne, trèfle violet) : le meilleur compromis entre rendement et volume alimentaire se situe dans les 10 jours qui suivent l'apparition des premiers bourgeons. Celle-ci est imminente dans les parcelles suivies. Les premières fauches sont à prévoir deuxième semaine de mai.
- Les MCPI (mélanges de céréales et protéagineux récoltés immatures) : ils sont composés de graminées (céréales) et légumineuses (protéagineux). On applique donc le même raisonnement que pour les prairies : le meilleur compromis se situe au stade début épiaison des céréales et début floraison des protéagineux. Une fauche plus précoce peut s'envisager en élevage laitier, lorsque l'objectif est l'obtention d'un fourrage riche en protéines. Une récolte tardive (grain au stade laiteux-pâteux) donnera un fourrage avec un fort encombrement et de faible valeur alimentaire, proche d'un foin moyen.

Outre la valeur alimentaire, l'intérêt d'une fauche précoce est de favoriser les repousses pour les coupes suivantes (attention à ne pas faucher trop ras, viser 7 cm !) ou, dans le cas d'un MCPI, de libérer suffisamment tôt la parcelle pour y implanter une culture dérobée (sorgho, moha,...)



Ovins



Bovins viande

Calcul des jours d'avance et ajustement du chargement.

A ce stade de la saison, il convient de calculer les jours d'avance disponibles pour les lots conduits en pâturage tournant (= stock d'herbe sur pied disponible). Si les animaux disposent de 15 jours d'avance ou plus, il faut débrayer un voire deux paddocks à réserver à la fauche.

Avec la croissance rapide des prairies ces derniers jours, l'herbe pâturée repousse rapidement et l'offre en herbe va devenir supérieure à la consommation des animaux. Les parcelles conduites en pâturage libre et peu chargées verront l'apparition de zones de refus (et donc de gaspillage) : complétez les lots ou diminuez la surface accessible aux animaux de manière à augmenter le chargement instantané et ainsi limiter le gaspillage.



Des conseillers élevage à votre service

Tél : 03 86 93 40 60

Mail :

elevage@nievre.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural